

Pour venir aux Archives Municipales

10, Rue Clovis Hugues - 13003 Marseille



-  **Métro**
Saint Charles
-  **Tramway**
Longchamp
-  **Bus 49**
Arrêt Jobin Pautrier

Possibilité de Buffet Participation de 10€

merci de confirmer votre participation au buffet au moment de votre inscription

GRATUIT



"Colloque destiné aux personnes qui souhaitent créer leur structure ou la faire évoluer et ceux chargés de les accompagner"



Programme et infos sur www.lestetesdelart.fr

www.lemois-ess-paca.org www.amicentre.biz www.arcade-paca.com

Inscriptions obligatoires par mail : inscription@lestetesdelart.fr
par téléphone : 04 91 50 77 61

Date limite d'inscription : vendredi 20 novembre 2009

ATTENTION PLACES LIMITEES

"Quelles ALTERNATIVES à l'ASSOCIATION Loi 1901 pour CREER et DEVELOPPER son PROJET CULTUREL?"



**Mardi 24 Novembre 2009
de 9h30 à 17h00**

GRATUIT

**Archives Municipales
10 rue Clovis Hugues - 13003 Marseille**

Dans le secteur culturel l'association, est la forme juridique majoritairement choisie pour monter son projet culturel. Malgré les qualités indéniables et la simplicité apparente du statut associatif, des alternatives, parfois plus adaptées, existent. Requestionner son projet pour identifier la meilleure forme juridique pour le porter, c'est l'invitation que nous lançons à toutes les personnes qui souhaitent créer leur structure ou la faire évoluer.

Participants

Matin

L'objectif de la matinée est de faire un état des lieux sur les formes d'organisation que l'on retrouve dans le champ culturel, de clarifier les liens existants entre culture et économie sociale et solidaire ainsi que de questionner la relation entre le projet et la forme juridique choisie.

En débat avec la salle, les différents intervenants auront à charge d'éclairer ces questions complexes !

Animation - modération _ Sam KHEBIZI - Les Têtes de l'Art

Introduction _ Dominique PRANLONG-MARS - ARCADE
_ Laurent D'HAUTESERRE - CRESS PACA

Mise en débat _ Philippe OSWALD - SCOP Place

Synthèse des débats _ Wilfried MEYNET - Cabinet Delsol & Associés

Après Midi

L'après-midi est résolument participatif. S'appuyant sur les travaux du matin, chaque participant sera invité à choisir l'un des 3 groupes de travail correspondant le plus à ses attentes. Dans chaque groupe, des personnes ressources, expertes sur les questions juridiques traitées, ainsi que des témoins, personnes ayant fait le choix de créer une structure correspondant aux formes traitées, pourront débattre librement avec les participants sur les questions qui les animent, des difficultés rencontrées, des avantages apportés.

Après un temps de restitution en grand groupe, la fin de la journée d'étude sera consacrée à la question de l'accompagnement des structures culturelles en phase de création, de développement ou de restructuration.

Groupe 1 - Les formes associatives collectives

Johanna APPAR - GEDEC Fanny CAUTAIN - Cola Production
Pascal HENNEQUIN - APEAS / Fokus 21 Lilian GASTOU - Proget 13
Cécile SILVESTRI - Couleurs Cactus

Groupe 2 - Les formes collectives coopératives

Cyrille RODRIGUEZ - URSCOP Olivier JACQUET - Internexterne
Jeremie MENSION - Dfragment Music Marie-Ange FAVRE - Energies Alternatives

Groupe 3 - Les formes individuelles

Joëlle MACCIONI - INNEF Emmanuelle CHOIN - A.M.I - Couveuse CADO

La question de l'accompagnement

Emmanuelle CHOIN - A.M.I - Couveuse CADO

Programme



9h30-10h00

Accueil - Remise des documents de travail (avec le soutien de l'ARCADE)



10h00 - 10h30

Ouverture de la rencontre

Etat des lieux des formes d'organisation dans le secteur culturel
Présentation des grands axes de l'Economie Sociale et Solidaire et de leurs liens avec le champ culturel.



10h30-12h00 :

Mise en débat

Comment partager le sens du projet ?
Comment penser son organisation, ses règles de fonctionnement à partir de l'action ?
La place du fondateur dans le développement du projet ?



12H00-12H30 :

Synthèse des débats du matin sous l'angle de l'incidence juridique



12H30-13h45 :

Repas libre ou buffet sur inscription



13h45-15H30 :

Travaux en sous-groupes avec personnes ressources et témoignages.

1. Les formes collectives associatives :
Création, développement, regroupement.
2. Les formes collectives coopératives :
Coopératives d'activités et d'emplois, SCOP et SCIC création, développement, passage d'un statut juridique
3. Les formes individuelles :
Micro entreprise, EURL, auto-entrepreneur, Formes spécifiques de gestion des droits, Maison artistes, Agessa...



15h30-16H00 :

Pause café - Echanges informels



16h30-17h00 :

La question de l'accompagnement

Les dispositifs de soutien en phase de création, de développement, de consolidation...



16h00-16h30 :

Restitution des sous-groupes.

Clôture de la rencontre.